



LES ARCS DE CHEVREUSE

INFORMATIONS GENERALES SAISON 2025 - 2026

Le Club **LES ARCS DE CHEVREUSE** est une association sportive affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).

Validité de la licence fédérale FFTA : du 1er Septembre 2025 au 31 Août 2026.

TARIFS

Cotisation annuelle :

Celle-ci inclue : la licence fédérale, l'assurance fédérale, la cotisation régionale, la cotisation départementale et la cotisation club.

Age minimum : 11 ans (collégien)

Archers	Débutants	Confirmés
Jeunes	154,00 €	134,00 €
Adultes	179,00 €	159,00 €
Second club		75,00 €
Non Chevrotin	10,00 €	10,00 €

Réductions :

- Grâce à la Mairie de Chevreuse, chaque jeune Chevrotin (jusqu'à 20 ans) bénéficie d'une réduction de 40€ pour une inscription à une activité sportive ou culturelle. Pour ce faire, il devra obligatoirement présenter sa carte nominative à usage unique délivrée sur le site de la ville Chevreuse.fr
- De 10% pour le deuxième archer inscrit d'une même famille

Pour les archers débutants :

Tout le matériel d'arc est mis gratuitement à disposition la première année.

Il vous faudra faire l'acquisition auprès du Club du Kit Archer (carquois, flèches, protège bras, dragonne et palette) : 60 €

Pour les archers confirmés :

Possibilité de louer un arc d'initiation pour 80 € l'année.

Caution du matériel :

Débutants ou confirmés, les archers emportent leur arc chez eux contre un chèque de caution de 300 € (non débité).

Tout règlement est pour la saison complète, aucun remboursement ne sera fait en cours d'année.

ENTRAINEMENTS

Gymnase : dans la grande salle du gymnase Fernand Léger - entrée par le vestiaire n° 6

Le port de tennis propres est obligatoire

- * L'initiation et le perfectionnement pour les archers débutants et confirmés, se déroulent le JEUDI soir :
 - de 19 h 30 à 20 h 30 : jeunes
 - de 20 h 30 à 22 h : adultes
- * Les entraînements libres sont le VENDREDI soir (après accord de l'entraîneur) :
 - de 19 h 45 à 22 h
- * Les cours sont dispensés par des Entraîneurs diplômés Fédéraux.
- * Le gymnase est fermé durant les vacances scolaires et les jours fériés

Terrain : selon la météo et la disponibilité des entraîneurs.

Début des cours :

- | | |
|---|---|
| * Jeudi 11 septembre : <ul style="list-style-type: none">- Jeunes Confirmés- Adultes Confirmés | * Jeudi 18 septembre : <ul style="list-style-type: none">- Jeunes Débutants (avec les Confirmés)- Adultes Débutants (avec les Confirmés) |
|---|---|

MODALITES D'INSCRIPTIONS

L'inscription au club est soumise :

- à la fiche d'inscription renseignée et signée (plus autorisation parentale pour les mineurs),
- au règlement de la cotisation,
- à la présentation du questionnaire de santé FFTA (et certificat médical si au moins 1 réponse positive),
- à l'acceptation des règles de sécurité.

COORDONNEES

LES ARCS DE CHEVREUSE

Présidente :

Mme FILLON Sibille
Portable : 06.29.14.72.10

Trésorier :

Mr LEMAITRE Sylvain
Portable : 06.26.25.33.81

Messagerie : archers.chevreuse@orange.fr
Site internet : www.lesarcsdechevreuse.com